



digital.union@sonapresse.com

## L'actu du web

par S.A.M.

## CES RÉSEAUX QUI S'ENRICHISSENT SUR LE DOS DES MIGRANTS



Photo: AFP

Des réseaux de passeurs, bien structurés, ne cessent de faire traverser la Manche à des milliers de migrants. En leur faisant payer cher la traversée. Et parfois en les exploitant. Selon Europol, lors de la crise migratoire de 2015-2016, les passages organisés en Méditerranée avaient généré un chiffre d'affaires de plus de cinq milliards d'euros pour ces groupes criminels. À raison de 3 000 ou 6 000 € la traversée, précise Ouest France.

## IL REÇOIT LE PREMIER ŒIL AU MONDE IMPRIMÉ EN 3D



Photo: DR

**L'Anglais** Steve Verze est le premier patient à avoir reçu jeudi dernier une prothèse oculaire réalisée par imprimante 3D, une avancée technologique qui pourrait servir à des milliers de personnes. Le recours à l'impression 3D devrait permettre de réduire de moitié les délais de fabrication de ce faux œil, d'environ six semaines actuellement, tout en réalisant des implants plus réalistes, a indiqué Paris Match.

## POUR AVOIR ÉCHOUÉ À SES EXAMENS, IL DISPARAÎT PENDANT 16 ANS



Photo: DR

Après avoir définitivement coupé les ponts avec ses parents, suite à l'échec de son examen de fin d'étude, un Chinois de 39 ans a retrouvé ses parents après seize années d'absence. "Pour subvenir à ses besoins sans risquer d'être repéré, il a réalisé plusieurs emplois d'appoint, qui ne nécessitent aucune obligation administrative, afin de ne pas être inscrit dans les fichiers du gouvernement local", explique Closer. Le renouvellement de sa carte d'identité met fin à sa cavale.

## LE BUZZ DE LA SEMAINE

## Quand deux lycéennes dévoilent "l'immaturité" ambiante



Photo: F.M.MOMBO

Des élèves de cet établissement ont été surnommées les catcheuses.

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

DEUX jeunes filles, élèves au lycée Vincent-de-Paul-Nyonda (EPI de la Fopi), se sont battues jeudi dernier. Leur bagarre, filmée par un condisciple, a suscité une petite vague d'émotion sur la Toile. Mais pas comme on l'aurait pensé. En effet, il a suffi qu'un internaute demande leur exclusion pour que plusieurs personnes lui tombent dessus. "Qui es-tu pour demander qu'elles soient

exclues de leur établissement?", ont tempêté certains. "Pour une petite bagarre, tu veux ruiner leur avenir? Tout le monde s'est déjà battu à l'école. Sauf qu'à l'époque, on ne filmait pas cela", ont avancé d'autres. Pour médias241, ces propos sont le signe de l'immaturité de certains adultes. "Comment peut-on comprendre que des adultes censés servir d'exemples puissent tourner en dérision un tel acte? Le phénomène de violence scolaire au Gabon a déjà fait un nombre important de victimes. En janvier 2020,

un élève du lycée de la Réussite de Tchibanga perdait la vie suite à une bagarre avec un autre élève. La même année, un élève de l'ex-lycée d'État de l'Estuaire mourait dans des conditions un peu similaires... Ces deux cas sont loin d'être des cas isolés dans notre pays. Face à ces agissements, une question se pose avec acuité, doit-on rire de tout sur internet au motif fallacieux de se ranger sous la cape de l'immaturité?", se demande le site. Si des internautes estiment qu'il y a des sujets plus importants (un

d'entre eux a publié la photo d'un gendarme emportant la marchandise d'une vendeuse pour souligner son propos), d'autres pensent que dédouaner ces jeunes filles pose problème. "Les Gabonais rigolent de tout désormais. Je crois que c'est un comportement suspect qui révèle peut-être un trouble de notre société qui cherche tristement le bonheur par un concept immature. Concept créé sur les réseaux sociaux pour ne pas avoir honte de ce qu'ils font", pense savoir Gaël.

## Humeur

## CODE DU TRAVAIL: DÉJÀ LES PREMIERS DÉBATS

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

À peine le temps de faire adopter la révision du Code du travail par le Parlement que les premières banderilles (bâtons terminés par un harpon que le matador plante dans le garrot du taureau lors de la corrida) sont placées.

Légigabon, sur sa page Facebook, d'habitude plus dans le conseil, endosse le rôle du toréador. Sa cible, et ce ne sera sûrement pas la seule, est l'article 120. Ce point stipule: "les stages académiques ou pour la période des vacances scolaires sont en principe non rémunérés.

Toutefois, l'employeur peut verser au stagiaire une allocation de stage qui a la nature de frais professionnels". Cela a donc fait bondir l'administrateur de la page susmentionnée. "Les papas de l'Assemblée, dites-nous un peu... les enfants vous ont fait quoi? Donc imposer un petit 30 ou 50 mille d'indemnité de stage, ça allait tuer quelqu'un? Si vous savez dites-le nous s'il vous plaît", a-t-il affirmé hier.

Ce n'est pas l'avis de Guy Geslyn. "Rendre obligatoire le versement d'une indemnité de stage aurait davantage compliqué l'obtention d'un stage dans notre environnement. Même s'il faut le reconnaître, je pense tout



Photo: DR/L'Union

comme vous qu'il est important ne serait-ce que de payer le "taxi" (une indemnité de stage) car le stagiaire apporte son énergie, son temps à la réalisation des tâches qui lui sont confiées dans le cadre de son stage et que pour

s'y rendre chaque jour, il faut bien des moyens." "Les gens qui sont contre une indemnité de stage, je crois, n'ont jamais été étudiants ou stagiaires", s'est contenté de répondre l'administrateur.